



N° de résolution
ou annotation

Le 5 juin 2023,

À une assemblée ordinaire du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 5 juin 2023 à 19 heures 30, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mmes Francine Couette, Karine Godbout et Marlène Bourgault, MM. Sébastien Thibault, Richard Côté et Gaétan Anctil, tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

M. Mario Leblanc, les élus municipaux et le Chef pompier, Alain Leclerc procèdent à la remise de certificat de reconnaissance aux pompiers pour la réussite de plusieurs formations :

Sylvain Anctil	Déarcération	30 heures
Mario Bélanger	Déarcération	30 heures
Martin Blanchet	Déarcération	30 heures
Bertrand Dupont	Déarcération	30 heures
Mario Fortin	Déarcération	30 heures
Steve Joncas	Déarcération	30 heures
Mario Lapointe	Déarcération	30 heures
Alain Leclerc	Déarcération	30 heures
Sylvain Leclerc	Déarcération	30 heures
Marc Pelletier	Déarcération	30 heures
Régis Thériault	Déarcération	30 heures
Audrey Pelletier	Pompier 1	306 heures
Martin Blanchet	Pompier 1	306 heures
Jérôme Labrecque	Pompier 1	306 heures
Nelson Pelletier	Opérateur de Pompe	30 heures
Nelson Pelletier	Pompier 1	306 heures

M. Mario Leblanc et les élus municipaux félicitent Mme Marjolaine Bourgault et lui remettent un certificat honorifique pour le prix Hommage Bénévolat-Québec 2023. Mme Bourgault remercie les élus d'avoir soumis sa candidature.

M. Mario Leblanc et les élus municipaux félicitent M Denis Leblanc, président du Festival du Bûcheux et lui remettent un certificat honorifique pour le prix Hommage Bénévolat-Québec 2023. M Leblanc remercie les élus d'avoir soumis la candidature de son organisation et félicite l'ensemble des bénévoles actuels et ceux des 40 dernières années.

Rés. 2023-115

ACCEPTATION ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Richard Côté et il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

Rés. 2023-116

ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} MAI 2023

Il est proposé par le conseiller Richard Côté avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} mai soit par la présente accepté et signé séance tenante par le maire. La directrice générale signera ledit procès-verbal à une rencontre subséquente, dû à son absence à la présente rencontre. Mme Joëlle Vitalis, adjointe administrative, assiste à la rencontre en remplacement de Mme Dupont.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions ont été posées à propos des sujets suivants :

- Détour dans la route à Peton utilisé pour l'entretien d'un rang dans la municipalité de St-Adalbert
- Entretiens à venir du rang des Moreau



Rés. 2023-117

FAITS SAILLANTS – RAPPORT FINANCIER 2022

Il est proposé par la conseillère Karine Godbout avec l'appui du conseiller Gaétan Anctil et il est résolu à l'unanimité qu'il soit noté le dépôt des faits saillants du rapport financier 2022 par le maire. Ledit rapport sera disponible sur le site internet de la municipalité.

Rés. 2023-118

AUTORISATION D'ENCHÉRIR – VENTE POUR TAXES

Il est proposé par le conseiller Gaétan Anctil avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu à l'unanimité que Mme Joëlle Vitalis soit autorisée par la municipalité à enchérir sur la vente pour non-paiement de taxes municipales qui se tiendra le 12 juin afin de garantir éventuellement la récupération des taxes et frais assumés pour la vente de l'immeuble, le tout en conformité avec l'article 536 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Rés. 2023-119

CONFIRMATION D'EMPLOI – JOURNALIER SAISONNIER TRAVAUX PUBLICS ET AIDE-JARDINIER

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Richard Côté et il est résolu que M. Marco Pellerin soit engagé contractuellement, à titre de journalier saisonnier aux travaux publics et aide-jardinier, du 5 juin 2023 au 31 octobre 2023, avec possibilité d'allonger la durée du contrat au besoin. L'employé sera soumis à la politique salariale pour les employés saisonniers.

Rés. 2023-120

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES – RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

Il est proposé par le conseiller Gaétan Anctil avec l'appui du conseiller Richard Côté et il est résolu à l'unanimité que la municipalité refuse de payer les frais supplémentaires de 4 500\$ à la firme de vérification comptable Raymond Chabot Grant Thornton pour les travaux afférents à la NCA-315 considérant que ces frais supplémentaires n'ont pas été mentionnés à la municipalité lors de la proposition faite à l'automne 2022.

Rés. 2023-121

APPEL D'OFFRES – ASPHALTE ET BORDURES DE RUES

Il est proposé par le conseiller Gaétan Anctil avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à déposer un appel d'offres publics pour l'enrobé bitumineux et les bordures des rues. La municipalité ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions qui seront déposées.

Rés. 2023-122

DÉPÔT PROJET – POLITIQUE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui de la conseillère Karine Godbout et il est résolu à l'unanimité de déposer le projet de politique de reconnaissance des bénévoles de la municipalité, de l'étudier et de l'approuver à la prochaine réunion du conseil.

Rés. 2023-123

CONFIRMATION D'EMPLOI – EMPLOYÉS TERRAIN DE JEUX ET PISCINE

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu à l'unanimité que les employés de terrain de jeux et piscine soient engagés contractuellement pour l'été 2023. Les employés seront soumis à la politique salariale pour les employés saisonniers.

Employés TDJ

Élise Chouinard - Coordinatrice	16.75\$
Juliette Lévesque	15.75\$
Nelly Leblanc	15.75\$
Rosemarie Chouinard	15.75\$
Zhoé Cardinal	15.50\$
Joély Thibodeau	15.25\$
Édouard Pelletier	15.25\$
Benjamin Bélanger	15.25\$



N° de résolution
ou annotation

Rés. 2023-124

Marilou Caron	15.25\$
Zachary Chouinard	15.25\$
Employés piscine	
Annie-Klara Leblanc - Coordonnatrice	19.75\$
Noémie Leblanc	18.75\$
Malory Pelletier	17.25\$
Noémie Litalien (conditionnel à la dérogation)	17.00\$

RAPPORT SUR LES PERMIS

Il est proposé par la conseillère Karine Godbout avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu à l'unanimité que le rapport sur l'émission des permis suivants soit par la présente accepté :

Joanie Morin	14, rue du Collège
Raymond Laverdière	723, Elgin Sud
Domaine Laclerc-Peltrie	111, Elgin Sud
Joël Chouinard	115, 1ère Rue
Paul Bastien	289, rue de l'Église
France Leblanc	335, rang Simple
Stéphanie Charland	187, rue Saint-François
Marco Pelletier	225, rue des Érables
Marcelle Legros	1057, Elgin Nord
Roger Caron	97, rue du Parc
Gestion Franlo inc	125, Industrielle
Sonia Blanchet	128, Principale
Robert Bélanger	155, Principale
Élizabeth Lamarche	365, rang Simple
Gaétan Anctil	1739, rang Double
Caroline Bois	100, rue des Érables
Roger Leclerc	43, rue Bellevue
Carmen Deschênes	1965, Elgin Nord
Raymond Leblanc	750, Elgin Sud
Martin Blanchet	167, du Foyer Nord
Jean-Marie Saint-Pierre	176, du foyer Nord
Éric Miville	56, rang Simple
Francis Vaillancourt	54, 1ère Rue
Mario Thibault	608, route Amédée-Pelletier
Jean-Philippe Pelletier	990, route Elgin Nord
Roger Bélanger	78, rang des Gagnon
Gilles Dubé	33, rue du Moulin
Stéphane Giroux	296, Elgin Sud
Arlie Bélanger	1329, rang Double
Rosaire Bélanger	242, rang des Moreau
Jade Carpentier	1230, Elgin Nord
Magasin Coop Quincaillerie	12, rue Principale
Camille Thériault	297, rue de l'Église
Micheline Leclerc	27, rue de l'Église

Rés. 2023-125

RECOMMANDATION - DEMANDE CPTAQ 2023-002 - HYDRO-QUÉBEC

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Richard Côté et il est résolu à l'unanimité que la municipalité de St-Pamphile recommande à la CPTAQ d'accepter la demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture par Hydro-Québec pour l'ensemble des lots mentionnés dans la demande, tel que démontré sur le plan joint à la demande. Aucun autre emplacement n'est disponible dans la municipalité afin de réduire l'impact sur l'agriculture et ce en raison des règlements en vigueur.



N° de résolution
ou annotation

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Gaétan Anctil et il est résolu à l'unanimité que les comptes apparaissant au journal des achats du mois de mai 2023 au montant de 237 165.29\$ soient acceptés et payés. Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Joëlle Vitalis, adjointe administrative pour
Alexandra Dupont, directrice générale

Rés. 2023-127

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CHSLD STE-PERPÉTUE

Il est proposé par le conseiller Gaétan Anctil avec l'appui du conseiller Richard Côté et il est résolu à l'unanimité que la municipalité participe au projet d'agrémenter la cour des maisons d'hébergement de Ste-Perpétue en fournissant un bac à fleurs supplémentaire garni de fleurs, identifié à la municipalité Ville St-Pamphile.

Rés. 2023-128

DEMANDE DE CONTRIBUTION – PROJET CLASSE EXTÉRIEURE ÉCOLE PRIMAIRE ST-JOSEPH

Il est proposé par le conseiller Richard Côté avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu à l'unanimité que la municipalité contribue pour un montant de 400\$ au projet de classe extérieur pour l'achat d'une glissade.

Rés. 2023-129

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – VIDEO SOUVENIR DES FINISSANTS ÉCOLE SECONDAIRE LA RENCONTRE

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu à l'unanimité que la municipalité confirme à l'école secondaire La Rencontre son désir de participer financièrement au vidéo souvenir des finissants pour un montant maximal de 300\$.

Rés. 2023-130

DEMANDE DE CONTRIBUTION POUR LA TERRASSE DU CENTRE DE JOUR DE ST-PAMPHILE

Il est proposé par la conseillère Karine Godbout avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu à l'unanimité que la municipalité participe à fleurir la terrasse du Centre de Jour de Saint-Pamphile en fournissant la terre et les fleurs pour 4 bacs.

Rés. 2023-131

DEMANDE D'OBJETS PROMOTIONNELS – COURSE GYM-ACTION

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Gaétan Anctil et il est résolu à l'unanimité que la municipalité offre des objets promotionnels d'une valeur de 50\$.

Rés. 2023-132

DEMANDE DE PARTICIPATION – PUBLICITÉ MAGASINE VITALITÉ ÉCONOMIQUE

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Richard Côté et il est résolu à l'unanimité que la municipalité prenne une publicité format carte d'affaires au coût de 379\$ plus taxes dans la publication du 19 juin prochain dans le cadre du reportage spécial sur le 65^e anniversaire de l'entreprise Matériaux Blanchet.

Rés. 2023-133

DEMANDE DE PRÊT – L'ÉCORÉUSSITE

Il est proposé par le conseiller Richard Côté avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu à l'unanimité que la municipalité accepte le prêt du terrain de camping, du Skate parc, du terrain de baseball; offre le bain libre gratuitement ainsi que le prêt du système de son de Dek Hockey et de l'aréna en cas de pluie pour le BBQ familial du 17 juin prochain organisé par l'ÉcoRéussite en collaboration avec plusieurs organismes de la région.



Rés. 2023-134
N° de résolution
ou annotation

Considérant que les élus n'ont pas la confirmation que la municipalité détient un BBQ et deux chapiteaux, elle refuse le prêt de ces trois items. De plus, la municipalité n'autorise pas la fermeture d'une partie de la rue Saint-Pierre, soit à partir de l'avenue Vaillancourt jusqu'au coin de la Maison des Jeunes.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit close. Il est 20 h 53.

Mario Leblanc, maire

Joëlle Vitalis, adjointe administrative pour
Alexandra Dupont, directrice générale